



Achat scooter pour ado après divorce De ses parents

Par Nicole

Ma fille a, suite à son divorce, la garde de ses enfants .Pour les 16 ans de notre petite fille, nous, les grands parents, en accord avec notre fille avons proposé de lui offrir un scooter pour son anniversaire mais son père refuse. Peut-on passer outre sans problème ou est-on obligé de subir son refus?

Dans l'attente d'un retour, je vous prie de recevoir l'expression de mon respect.